

Ville d'Annemasse
Direction Générale
MP/VB/201603

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE
D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MARS 2008**

L'an deux mil huit, le quinze mars, à dix heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Séance Publique en Mairie d'Annemasse, sous la présidence de Monsieur Robert BORREL, Maire d'Annemasse

Présents : MM. les Membres du Conseil Municipal en exercice

Secrétaire de Séance : Monsieur RBEH Karim

ORDRE DU JOUR

- * ELECTION DU MAIRE
- * ELECTION DES ADJOINTS

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire, Monsieur Robert BORREL.

Monsieur le Maire : « Mesdames et Messieurs, j'ouvre la séance en tant que Maire encore pour quelques instants. Je vous rappelle la règle du quorum : la présence des conseillers si tel était le cas n'est pas obligatoire, ils peuvent donner pouvoir en cas d'empêchement, par contre, le nouveau conseil, pour pouvoir élire un nouveau maire, doit être au complet, c'est-à-dire selon les termes de la loi, composé de 39 personnes à Annemasse, issues des récentes élections. C'est le cas puisque sur la liste que dirigeait Monsieur François Vigny, Madame Françoise Casas a démissionné ; le chef de file l'a fait savoir à Monsieur le Sous-Préfet de Saint Julien, et du coup, la présence de Monsieur Joulaud Jean-Michel, que je salue, comme tous les autres, complète la liste et nous donne donc ce conseil qui peut valablement délibérer.

La cérémonie de ce matin, fidèle à la réglementation que nous a rappelée Monsieur le Directeur Général -vous voyez qu'avec la montée du chiffre des conseillers à 39, ils occupent maintenant toute la table et que cela a relégué au second rang nos directeurs, mais enfin ils n'en travailleront pas moins correctement et je les salue- va se dérouler en trois temps. J'en assurerai deux, les plus brefs, avant l'élection du futur maire. Je serai d'abord, et pour quelques instants, le maire sortant. J'assurerai ensuite la mission qui revient au doyen d'âge de la nouvelle assemblée. Je voudrais donc m'adresser à la Ville d'Annemasse et à ses Élus sous cette double appartenance.

Comme maire d'abord, après une responsabilité prise en 1977 et volontairement interrompue cette année, je voudrais m'adresser aux Annemassiens et Annemassiennes, les remercier pour cinq réélections successives et pour la grande confiance qu'ils ont manifestée à mon égard et à l'égard de ceux qui m'accompagnaient.

Je voudrais les remercier aussi d'avoir, dimanche dernier, validé mon bilan, et d'avoir donné mission à l'équipe de Christian Dupessey pour le poursuivre et le compléter.

Soyez fiers de votre ville, Annemassiens et Annemassiennes, elle le mérite amplement. Elle jouit d'une position privilégiée aux bords de la frontière genevoise. Nous avons pu lui donner, au fil des trois décennies, la force d'être un véritable partenaire respecté dans le débat franco-genevois qui groupe autour d'Annemasse, à plusieurs échelles, l'essentiel du territoire qui l'entoure. A travers des conjonctures économiques variables, le plus souvent dynamiques mais quelquefois dépressives, une croissance de l'activité et de la démographie s'est régulièrement installée, qui est due bien entendu à l'effort de chacune et chacun des citoyens.

Cette ville est très jeune. Cette ville est vivante. C'est une ville « bariolée ». C'est une ville d'immigration française et étrangère, riche de sa diversité même. Encore fallait-il la faire vivre harmonieusement, oser parier sur la capacité d'intégration et faire confiance, faire confiance aux gens, à leur capacité d'adaptation, à leur possibilité d'élargissement d'une communauté nationale dont ils sont partie prenante et qu'ils agrandiront de leur qualités. Des bourgades de province parfois, renoncent à s'ouvrir trop largement et regrettent un passé révolu. La marque d'Annemasse n'est pas celle-ci. Je crois qu'aujourd'hui, la marque d'Annemasse, c'est l'audace, la capacité à s'accepter différente, sans perdre pour autant son identité. Je me réjouis que cette ville ait massivement déclaré qu'elle acceptait cette évolution difficile à réaliser, mais pleine d'élan et d'espoirs de réussite. Je suis heureux que notre population soit rassemblée.

C'est donc un ultime message imprégné de joie et d'amitié que j'adresse à la population de cette ville que j'aime, que j'ai toujours aimée, même lorsque certains la déclarait laide ou inacceptablement triste. Comment aurait-on pu la gérer toute ensemble si on ne l'avait pas aimée tout entière, dans son centre et dans ses faubourgs, dans son histoire et dans sa jeunesse, dans son présent et dans son avenir.

Qu'on me permette ici d'avoir une pensée pour tous les Élus qui ont travaillé avec moi et même avant moi, dans ces différents conseils municipaux ; qu'on me permette de penser particulièrement à ceux qui ont disparu ; qu'on me permette aussi de remercier tous les fonctionnaires territoriaux dont la compétence et la déontologie professionnelles sont -je vous l'assure- sans reproches, pour autant que les Élus les confortent dans cette volonté d'indépendance et de respect de chacun.

I. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vais effectuer ma dernière tâche de maire, faire l'appel des nouveaux élus :

*Monsieur Christian DUPESSEY
Madame Kheira FIL
Monsieur André BECQUET
Madame Annie DERÔME
Monsieur Michel BOUCHER
Madame Bénédicte POUILLIEN-GUERINOT
Monsieur Bernard COUTY
Madame Anne LIBERSA
Monsieur Éric MINCHELLA
Madame Claire THIRY
Monsieur Bernard PACTHOD
Madame Corine DAVOINE-VERDONNET
Monsieur Robert BURGNIARD
Madame Agnès CUNY
Monsieur Malek BENATTIA
Madame Josette LEPAGE
Monsieur Éric PEUGNIEZ
Madame Louiza LOUNIS
Monsieur Bernard SAGE-VALLIER
Mademoiselle Madeleine FOURNIER
Monsieur Patrick FOING
Madame Danièle BERLIER
Monsieur Karim RBEH
Madame Lucile VAUDAUX-ARSON
Monsieur Robert BORREL
Madame Christelle DEMOLIS
Monsieur Gilles RIGAUD
Madame Nicole DENTI
Monsieur Gilles JOURDAIN
Madame Geneviève CHATEL
Monsieur François VIGNY
Madame Sophie FRADET
Monsieur Manuel AUGUSTO-VAZ*

*Monsieur Jean-Michel JOULAUD
Monsieur Alain PIRAT
Madame Pascale MAYCA
Monsieur Jean-Pierre BENOIST
Madame Anne MICHEL
Monsieur Louis MERMET*

Je vous déclare « installés ».

Le conseil est donc non seulement complet, mais entièrement présent.

** * **

Le Conseil Municipal désigne :

- Monsieur RBEH Karim, en sa qualité de conseiller le plus jeune de l'assemblée, secrétaire de séance ;***
- Mesdames VAUDAUX-ARSON Lucile et DEMOLIS Christelle -en tant que conseillères les plus jeunes après le secrétaire de séance- assesseurs pour les deux scrutins.***

** * **

Le mandat 2001–2008 est terminé. L'ancien maire se retire et l'assemblée s'installe sous la présidence du doyen d'âge. Il se trouve que c'est le même, ce qui n'est pas très étonnant !

Avant d'appeler les candidats pour l'élection du nouveau maire, je m'adresse à vous, Mesdames et Messieurs les Élus, issus de trois listes différentes, assis maintenant à la même table pour prendre en main, pour six ans, les destinées de cette ville. Je vous félicite pour votre élection.

Il ne m'appartient pas d'organiser la vie du conseil à partir d'aujourd'hui, mais seulement de dire que chacun des 39 élus, majoritaires ou minoritaires, devient l'élu de tous les Annemassiens, et pas seulement de ceux qu'il a momentanément représentés dans l'élection. Chaque élu a droit, de part notre Constitution et nos règles de vie, au même respect, à toute l'information qui lui est nécessaire, à un accès égal à la mairie, et, bien évidemment, à son expression dans les débats.

Le suffrage universel et les proportions prévues par la loi visent à ce qu'une participation minoritaire dans chaque commune de plus de 3500 habitants, apporte une part aux responsabilités confiées à la majorité. Je suis certain que vous tiendrez, les uns et les autres, à remplir au mieux cette mission républicaine et par avance je vous en remercie.

II. ELECTION DU MAIRE

Je vais maintenant procéder à l'appel des candidats pour le poste de maire. Au nom de la majorité, et dans un esprit de continuation entre les réalisations d'hier et les projets de demain, je vous propose la candidature de Monsieur Christian DUPESSEY. »

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Robert BORREL, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leur fonction après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers.

Conformément à l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Robert BORREL, le plus âgé des membres du Conseil Municipal, a pris la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection du Maire.

Après appel à candidature, deux conseillers se sont portés candidats :

- Monsieur Christian DUPESSEY,
- Monsieur François VIGNY.

En application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du Maire au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

Mesdames VAUDAUX-ARSON Lucile et DEMOLIS Christelle, désignées assesseurs par l'ensemble des conseillers, ont recensé 39 bulletins dans l'urne.

Résultat du vote :

- Monsieur Christian DUPESSEY obtient 30 voix ;
- Monsieur François VIGNY obtient 6 voix ;
- 2 bulletins blancs ;
- 1 bulletin nul.

Le nombre de suffrages exprimés s'élevant à 36 voix, la majorité absolue est portée à 19 voix.

Monsieur Robert BORREL constate le nombre de suffrages recueillis par les deux candidats et proclame Monsieur Christian DUPESSEY, élu Maire de la Ville d'Annemasse.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de ladite proclamation par laquelle Monsieur Christian DUPESSEY est élu Maire d'Annemasse.

Monsieur Borrel : « Je proclame donc Monsieur Christian DUPESSEY élu Maire d'Annemasse. »

Applaudissements de l'assemblée et du public.

Monsieur Borrel : « Monsieur le Maire, je vous remets ce collier insigne de votre fonction ; à titre un peu amical et plaisant, les clefs de votre bureau ! Et je vous dis à vous et à tout votre conseil tous mes vœux de bonne gestion ; la Ville d'Annemasse, qui est autre chose que les Annemassiens, qui est une entité qui existe en elle-même, compte sur vous ! Mais nous sommes tous plein de confiance ! »

Applaudissements de l'assemblée et du public.

Monsieur Borrel laisse la présidence de la séance à Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : « Permettez-moi quelques instants de silence, parce que l'émotion est très très forte et bien évidemment mes premiers mots sont pour vous saluer, saluer tous les élus autour de cette table, élus de tous les Annemassiens au service de la ville comme vient de le rappeler Robert Borrel.

Permettez-moi de saluer tout particulièrement ceux qui sont dans cette assemblée pour la première fois, quelle que soit la liste à laquelle ils appartiennent. Je sais -et cet instant précis me conforte dans cette conviction- que c'est le moment où l'on mesure le poids de ses responsabilités collectives et personnelles.

Je salue également la presse et le public très nombreux. Votre présence renforce la solennité de cette réunion et illustre l'importance du rôle et des engagements qu'ensemble nous allons assumer.

Permettez-moi quelques mots plus personnels encore. Je parlais de mon émotion. Croyez-le bien, elle est très grande -j'espère qu'elle ne se voit pas trop ! La confiance que les membres de mon équipe viennent de m'accorder est pour moi un grand honneur, une grande fierté et une lourde responsabilité.

Un grand honneur tout particulièrement parce que l'écharpe de Maire m'a été remise par Robert Borrel. C'est un homme -vous le savez- exemplaire, au sens où il donne l'exemple. Intègre, efficace, grand humaniste, porteur de valeurs fortes, il est depuis plus de 30 ans l'image d'Annemasse, respecté par tous les habitants, amis ou adversaires politiques. Il est celui qui m'a beaucoup appris et qui m'a transmis l'envie et la volonté nécessaire pour assumer ces fonctions. J'espère vraiment qu'il pourra poursuivre son action au service de l'agglomération. Cher Robert, les Annemassiens t'ont installé dans ce fauteuil il y a 31 ans. Par 5 fois, ils t'ont renouvelé leur confiance et quoiqu'en pensent ou disent certains, c'est bien la preuve d'une grande reconnaissance pour le travail que tu as fait pour la ville. C'est aussi cela la démocratie et cela se respecte en respectant d'abord le choix renouvelé des électeurs.

Sache, Robert, combien tu es apprécié de tous ceux qui ont travaillé avec toi. Sache aussi que j'essayerai de mettre mes pas dans les tiens pour -avec mes convictions et ma propre personnalité- poursuivre ton oeuvre au service d'Annemasse. Merci pour tout. Je suis très fier que ce soit toi, là, à mes côtés, dans mon équipe, qui témoigne et permette la continuité.

Cette fierté, je voudrais, dans un court instant, la partager avec mes proches. A ce moment même, j'ai une pensée pour mes parents, longtemps Annemassiens, et je sais que mon père, vieux militant socialiste, doit avoir un large sourire là où il est, pendant que ma mère, partie elle aussi, ne doit pas encore pouvoir y croire. Un signe d'affection également à mes frères, à mes enfants présents dans cette salle et à ma compagne qui, vous le savez, dans l'engagement politique au service des autres, n'a pas toujours la meilleure place.

Je veux bien sûr partager la fierté de cette victoire avec tous mes collègues et amis de l'équipe d'Annemasse Ensemble. Tous, élus, candidats, non candidats, vous avez été formidables depuis plus d'un an et demi que nous travaillons ensemble. Et maintenant, ensemble, nous allons, grâce au vote clair et sans ambiguïté des Annemassiens, assumer de grandes responsabilités.

Je veux saluer tous les Annemassiens qui ont participé au scrutin de dimanche dernier, remercier tous ceux qui nous ont fait confiance. A partir d'aujourd'hui, nous sommes les élus de tous les Annemassiens. Sur la base de nos valeurs partagées, de nos convictions personnelles et du programme que nous avons présenté, je vous invite à agir selon ses principes, en toute transparence et honnêteté, pour être en mesure de répondre aux attentes de tous les habitants, pour ne pas les décevoir et pour que chacun se sente concerné par l'avenir de sa ville. Mais j'y reviendrai dans un instant.

Je voudrais enfin saluer tous les élus sortants qui ne se représentaient pas. Je veux leur dire -en particulier pour ceux de l'équipe Borrel- mon amitié et les remercier pour tout ce qu'ils ont fait. J'adresse une pensée particulière à Dominique Lachenal que les circonstances de la vie ont éloignée d'Annemasse, donc de notre liste. Que tous ces anciens sachent que leurs conseils et avis seront toujours bienvenus. C'est, en particulier, ce que je peux attendre de Jean Pélissier.

Vous connaissez bien Jean, homme de conviction, homme de fidélité, homme du peuple et aussi, pendant des années, le « grand argentier » de la ville. Si cette ville est bien gérée, si elle est citée en exemple, pour à la fois son dynamisme d'investissement et son faible taux d'endettement et de fiscalité, tu y es, cher Jean, sous l'autorité de Robert bien sûr, pour beaucoup. Et en plus, tu es un grand pédagogue parce que c'est grâce à toi que j'ai compris les arcanes d'un budget municipal. Merci pour ton engagement au service de la ville. Je respecte ton désir d'arrêter ton mandat municipal mais sache que j'aurais aimé encore travailler avec toi.

Je voudrais maintenant tirer quelques leçons politiques de notre victoire et préciser les grands axes de nos actions à venir. Mais auparavant, il m'apparaît tout à fait souhaitable et important pour le débat démocratique que les responsables des listes minoritaires s'expriment. Je leur cède, s'ils le souhaitent, la parole. »

Monsieur Vigny : *« Je vous remercie de me passer la parole. Premier point : je voudrais vous féliciter de votre élection. Deuxième point : je voudrais remercier les Annemassiens et les Annemassiennes, les 30% qui ont voté pour la liste Réussir Annemasse. Et troisième point : sachez que nous nous inscrivons dans l'opposition mais une opposition tout-à-fait constructive. Voilà, Monsieur le Maire. »*

Monsieur Benoist : *« Je vous remercie, Monsieur le Maire, de me donner la parole. Je vous félicite à mon tour pour cette élection et je voudrais revenir un peu sur votre prédécesseur. Monsieur Borrel nous a dit qu'il était fier d'Annemasse, mais sa modestie dut-elle en souffrir, je pourrais ajouter que les Annemassiens peuvent être fiers de Monsieur Borrel et de son intégrité, de ses qualités d'humaniste -que je partage, même si en qualité d'opposant, je ne partage pas toutes vos convictions ; Monsieur Borrel, si j'ai sur de nombreux points une opinion qui est parfois radicalement différente de la vôtre, je crois que nous avons toujours échangé dans le respect de nos positions mutuelles.*

Alors, les leçons politiques que nous pouvons tirer de cette élection : finalement, aujourd'hui, nous n'en avons plus beaucoup à tirer, vous avez été élu, Monsieur Dupessey, et je vous en félicite

encore. Ce qui compte, c'est l'avenir d'Annemasse. Nous sommes bien d'accord sur ce point et nous avons l'intention de constituer une opposition constructive -car il existe une majorité et une opposition ou des oppositions- peut-être associée à l'élaboration de grands projets par votre majorité qui recherchera ainsi le consensus. Une opposition association doit l'être également -et je me fais insistant sur ce point- dans la dimension d'intercommunalité qui existe aujourd'hui et je formule ici, vous le comprenez bien, un voeu mais un voeu dans l'intérêt bien compris, je crois, de tous, et dans l'intérêt de la démocratie locale qui pourrait ainsi progresser. »

Monsieur le Maire : « Merci à tous les deux de vos contributions.

A mon tour de vous dire comment j'analyse, avec mon équipe, cette victoire électorale et comment je souhaite la mettre en perspective de nos actions à venir.

Je l'ai déjà dit, mais je crois qu'il faut le répéter, c'est d'abord la victoire du bilan. Les Annemassiens ont bien conscience de l'évolution de leur ville. D'un gros bourg, les équipes successives de Robert Borrel ont fait d'Annemasse une vraie ville, centre d'une agglomération de 80.000 habitants et premier partenaire français dans l'agglomération franco-valdo-genevoise. En même temps qu'elle se développait, cette ville s'harmonisait comme un puzzle construit petit à petit qui voit les aménagements urbains prendre leur place. Elle augmentait les services aux habitants en donnant toujours la priorité à ceux qui avaient le moins, en facilitant l'accès de tous à l'éducation, à la culture et aux sports.

Les Annemassiens sont finalement fiers de leur ville, même s'ils en critiquent ça et là quelques aspects. Ils n'ont pas suivi ceux qui dénigraient leur ville en la qualifiant de « moche », de « cité dortoir », voire de mots que je n'oserai employer ici. Ils ont choisi ceux qui portent le rayonnement de leur ville, ceux qui à leur image, affirment leur fierté et leur amour de cette ville.

C'est pourquoi, nous nous engageons à poursuivre en ce sens. La place d'Annemasse dans le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) comme dans la Charte d'Agglomération Franco-Valdo-Genevoise est non seulement reconnue mais valorisée. Le soutien du Maire de Genève, Patrice Mugny et du Conseiller Administratif Manuel Tornare le prouve, s'il le fallait. Nous porterons avec les Annemassiens et dans ce cadre intercommunal et transfrontalier, un projet d'avenir qui mobilise les énergies, un projet de développement maîtrisé. Nous croyons dans Annemasse et ses ressources, nous agissons donc pour renforcer son rayonnement territorial.

Cette victoire, c'est aussi celle de la cohésion sociale. Robert Borrel -j'espère que l'on ne me dira pas que je le cite trop !- a souvent dit que ce dont il était le plus fier, c'était d'avoir maintenu la paix et l'harmonie sociale dans cette ville. Les Annemassiens ont compris que nous étions les porteurs des valeurs qui rassemblent et font l'unité de la ville : liberté et respect réciproque, égalité et équité, fraternité et laïcité, solidarité et justice sociale, droit à la tranquillité publique et devoir de citoyen.

Les résultats détaillés du vote démontrent cette analyse. Je suis très heureux que que tous les bureaux de vote (sauf un... et de très peu) aient porté notre liste en tête. Nous sommes bien les élus de toute la ville, d'une seule ville.

Je suis aussi très heureux des scores obtenus dans les quartiers populaires qui montrent à l'évidence que nous avons été ressentis comme représentatifs de l'ensemble de la population, de sa diversité, que nous n'étions pas « parachutés » mais présents au quotidien avec tous les habitants, à leur écoute et soucieux de leur qualité de vie. Nous avons fait toute notre campagne sur le thème de

la ville à vivre ensemble. Toute la ville nous a dit son accord pour rassembler les quartiers, les populations, les catégories socio-professionnelles. Notre action devra toujours avoir ce souci premier de la cohésion sociale. Chacun doit pouvoir se retrouver dans les choix que nous ferons dans l'intérêt de tous. La richesse première de cette ville, ce sont ses habitants, dans leur diversité. A nous de nous en souvenir à chaque moment de ce mandat.

Cette victoire, c'est également celle des projets d'aménagement de la ville. Nous sommes à un moment-clé. Nous devons à la fois assumer le développement démographique de la ville, permettre à chacun d'y vivre donc d'abord de s'y loger et faire que cette ville soit agréable à vivre. Je parlais, il y a un instant, d'un puzzle urbanistique. Et bien, il reste quelques grosses pièces à poser : Chablais-Gare, les trois places, la rénovation urbaine et la liaison interquartiers appelée « Boulevard Urbain », le quartier de la gare, etc.

Les Annemassiens ont compris que ces projets étaient prêts, qu'il fallait les réaliser et éviter tout blocage. Ils ont fait un choix clair. Le référendum demandé par certains a eu lieu. Nous ferons ces projets dans l'intérêt d'Annemasse et de ses habitants. Nous serons immédiatement efficaces et les prochains conseils municipaux vous le prouveront. Nous avons bien l'intention d'agir pour que les habitants s'approprient l'espace ville.

Les Annemassiens ont voulu la continuité mais ils ont été aussi à l'écoute des impulsions nouvelles que nous avons proposées.

Notre engagement sur le développement durable se traduira par des actes au quotidien. Nous l'avons dit, toutes nos actions seront passées au crible des critères du développement durable et comme promis, un Adjoint aura cette responsabilité transversale.

Nous avons entendu également la forte demande concernant l'accueil de la petite enfance. Le développement maîtrisé de cette ville se fera avec les services à la population nécessaires, en particulier celui-ci.

C'est bien une ville à vivre que nous voulons. Une ville où les habitants sont concernés et associés aux grandes décisions comme à la gestion du quotidien. Les démarches participatives déjà mises en place seront renforcées autour des Conseils Consultatifs de Quartier. C'est en travaillant en amont sur les projets, en les faisant évoluer avant une décision des élus qui assument alors leur responsabilité, que peut le mieux s'exprimer l'expertise citoyenne.

Enfin, dernier zoom sur nos engagements pour ce mandat : la priorité donnée aux transports en commun et aux modes doux de déplacement. En cohérence avec Annemasse-Agglo, nous apporterons très rapidement des aménagements précis et concrets en ce sens. C'est plus qu'une priorité, c'est pour notre avenir une obligation.

Avant de conclure, permettez-moi une dernière réflexion. L'opposition a mis en avant dans ses déclarations le faible taux de participation.

54 % d'abstention, c'est beaucoup trop et j'en suis bien d'accord. Annemasse n'est pas la seule touchée par ce désintérêt électoral. Toute la couronne française de l'agglomération de Genève est concernée. Il n'y a pratiquement pas de commune urbaine où le taux de participation atteint 50 %. Mais cela ne nous console pas. Vous en conviendrez tous, républicains que nous sommes, attachés à la démocratie représentative, nous sommes tous interpellés. Je souhaiterais donc faire de l'éducation à la citoyenneté un axe fort de notre travail et je vous propose, Mesdames, Messieurs de l'opposition, de travailler ensemble à cette problématique.

Cela me permet d'affirmer le respect de l'opposition et la place que je crois, en confiance, elle doit pouvoir tenir dans les affaires de la cité. Nous sommes tous, je le redis, des élus des Annemassiens. C'est pourquoi, je m'engage bien sûr à respecter vos droits; vous aurez un local et vous aurez accès à tous les documents municipaux par l'intermédiaire de la Direction Générale des Services.

Mais je suis prêt aussi à évoquer avec vous les conditions d'un travail associé sur les grands dossiers, d'un partenariat chaque fois que nous conviendrons, dans le respect de nos différences, que l'intérêt d'Annemasse nous l'impose. Je suis prêt à envisager, en toute transparence et dans le respect d'engagements contractuels, que vous puissiez recevoir des délégations de représentation de la ville. Je dis bien de la ville et pas d'un courant politique. En fait, si j'osais la formule, je vous inviterais à agir « Pour réussir Annemasse ensemble » !

Applaudissements de l'assemblée et du public.

Notre action est tournée vers l'avenir. Sur la base de fondations solides, c'est la ville de demain avec et pour les Annemassiens que nous voulons construire.

C'est une lourde responsabilité qui nous est confiée. Développement durable, urbanisme maîtrisé, quartiers reliés entre eux, transports organisés, jeunesse active et en harmonie avec toutes les générations, rayonnement territorial, développement économique, écoute de tous les citoyens mixité et cohésion sociale... autant de défis, de challenges que nous devons ensemble relever.

J'ai confiance, chers amis, parce que nous sommes une équipe solide, compétente, immédiatement efficace.

J'ai confiance aussi parce que je connais les personnels de cette mairie, leur compétence, leur dévouement, en un mot, leur conception du service public au service du public. Je salue cordialement tous ceux qui sont présents et je leur dis -en leur demandant de le transmettre à tous leur collègues- ma reconnaissance de la qualité de leur travail. Ensemble, très rapidement d'ailleurs, nous travaillerons à une nouvelle organisation de la mairie, permettant encore plus de dynamisme, plus de transversalité ; une mairie plus adaptée aux besoins d'aujourd'hui afin d'être encore plus efficace au service des Annemassiens.

J'ai confiance, chers amis, parce que nous avons une volonté très forte de réussir et parce que nous sommes capables de beaucoup travailler.

Nous sommes porteurs d'espoir, nous ne décevrons pas.

Je veux, en conclusion, redire aux Annemassiens mon engagement personnel comme Maire.

Pour moi et à l'exemple de celui qui m'a précédé, être Maire, c'est à la fois s'appuyer sur des convictions et des principes éthiques clairs ; c'est être d'une probité totale ; c'est être à l'écoute, proche des gens ; c'est le dialogue, c'est la compétence et l'expérience ; c'est être reconnu et écouté sur un large territoire et à tous niveaux ; c'est la capacité à faire vivre les diversités et à créer un réflexe citoyen. C'est être capable de dépasser l'addition des intérêts particuliers pour définir l'intérêt général, ce qui implique le refus de toute compromission au service d'un groupe, d'une profession, d'une partie de la ville.

Être Maire, c'est aimer sa ville et avoir de l'ambition pour elle et ses habitants.

Voilà l'engagement que je prends, en votre nom, en ce moment fort de la démocratie locale et devant tous les habitants d'Annemasse.

Je vous remercie de votre attention. »

Applaudissements de l'assemblée et du public.

III. DELIBERATION FIXANT LE NOMBRE DES ADJOINTS

Monsieur le Maire indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2, le Conseil Municipal peut fixer le nombre des Adjointes dans la limite de 30% de l'effectif légal de l'assemblée.

En ce qui concerne ANNEMASSE, le nombre maximum est de ONZE.

Monsieur le Maire propose par conséquent de créer ONZE postes d'Adjointes.

Le Conseil Municipal,

- entendu l'exposé de Monsieur le Maire ,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire ;

ACCEPTE la création de ONZE postes d'Adjointes.

IV. ELECTION DES ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-4,

Vu la loi n°2007-128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°08-95 en date du 15 mars 2008 fixant à onze le nombre de postes d'Adjointes pour la Ville d'Annemasse,

Monsieur le Maire rappelle que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal et que l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

A l'issue du délai imparti aux conseillers municipaux pour déposer leur liste, Monsieur le Maire a constaté le dépôt de deux listes de candidats aux fonctions d'adjointes au Maire.

Lesdites listes sont les suivantes :

| Liste n°1 | Liste n°2 |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Monsieur André BECQUET2. Monsieur Éric MINCHELLA3. Monsieur Michel BOUCHER4. Madame Bénédicte GUERINOT5. Madame Kheira FIL6. Monsieur Bernard PACTHOD7. Madame Annie DERÔME8. Monsieur Bernard COUTY9. Madame Anne LIBERSA10. Madame Agnès CUNY11. Madame Corine DAVOINE-VERDONNET | <ol style="list-style-type: none">1. Monsieur François VIGNY2. Madame Sophie FRADET3. Monsieur Manuel AUGUSTO-VAZ4. Monsieur Alain PIRAT5. Madame Pascale MAYCA |

Mesdames VAUDAUX-ARSON Lucile et DEMOLIS Christelle, désignées assesseurs par l'ensemble des conseillers, ont recensé 39 bulletins dans l'urne.

Résultat du vote :

- La liste n°1 ayant pour tête de liste Monsieur André BECQUET obtient 30 voix ;
- La liste n°2 ayant pour tête de liste Monsieur François VIGNY obtient 6 voix ;
- Nombre de bulletins blancs : 3

Le nombre de suffrages exprimés s'élevant à 36 voix, la majorité absolue est portée à 19 voix.

Monsieur le Maire proclame le nombre de suffrages recueillis par les deux listes.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de ladite proclamation ;

ÉLIT :

- Monsieur André BECQUET, Premier Adjoint,
- Monsieur Éric MINCHELLA, Deuxième Adjoint,
- Monsieur Michel BOUCHER, Troisième Adjoint,
- Madame Bénédicte GUERINOT, Quatrième Adjoint,
- Madame Kheira FIL, Cinquième Adjoint,
- Monsieur Bernard PACTHOD, Sixième Adjoint,
- Madame Annie DERÔME, Septième Adjoint,
- Monsieur Bernard COUTY, Huitième Adjoint,
- Madame Anne LIBERSA, Neuvième Adjoint,
- Madame Agnès CUNY, Dixième Adjoint,
- Madame Corine DAVOINE-VERDONNET, Onzième Adjoint.

Applaudissements de l'assemblée et du public.

Monsieur le Maire : « Je vais avoir le grand honneur et le grand plaisir de leur remettre l'écharpe de leurs fonctions :

Monsieur André BECQUET, Premier Adjoint, chargé des finances et de la tranquillité publique.

Monsieur Éric MINCHELLA, Deuxième Adjoint, chargé du développement durable, de l'Agenda 21, de la démocratie participative et de la politique de la ville.

Monsieur Michel BOUCHER, Troisième Adjoint, chargé de l'urbanisme et du logement.

Madame Bénédicte GUERINOT, Quatrième Adjoint, chargée du service social, notamment du CCAS et des personnes âgées.

Madame Kheira FIL, Cinquième Adjoint, chargée de l'éducation et de la jeunesse.

Monsieur Bernard PACTHOD, Sixième Adjoint, chargé de l'urbanisme, des travaux et de la commission de sécurité.

Madame Annie DERÔME, Septième Adjoint, chargée de la culture, de l'événementiel et de l'animation de la ville.

Monsieur Bernard COUTY, Huitième Adjoint, chargé des sports.

Madame Anne LIBERSA, Neuvième Adjoint, chargée des solidarités.

Madame Agnès CUNY, Dixième Adjoint, chargée des ressources humaines et du projet de ville.

Madame Corine DAVOINE-VERDONNET, Onzième Adjoint, chargée du développement économique et notamment du commerce et de l'artisanat.

Merci à tous. C'est maintenant que le travail commence !

Nous arrivons au terme de cette séance d'installation du Conseil Municipal. Je vous remercie à nouveau et en particulier le public de votre nombreuse présence. Je crois que c'est vraiment le témoignage de vos attentes mais aussi de vos soutiens, quelque soient les personnes que vous êtes venues accompagner. Je suis vraiment prêt à ce que tous ensemble, les 39, nous travaillions dans le respect de nos différences, au service d'Annemasse et des Annemassiens.

Voilà, la séance est terminée, je voudrais vous dire que cette séance est suivie -ne vous sauvez donc pas !- d'une photo de groupe sur le parvis de l'Hôtel de Ville, et il y aura toute une série de photos individuelles qui seront prises par Monsieur Cédric Joly du service communication. Puis il y a bien sûr un pot d'honneur dans le hall de l'Hôtel de Ville qui sera animé par l'orchestre qui porte le nom ancien d'Annemasse, l'Orchestre Namascaé. »

Monsieur le Maire remercie l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Monsieur le Maire

Le Secrétaire de séance,